



Avance d'hoirie pour situation financière difficile

Par **chouette18**, le **29/12/2012** à **11:44**

bonjour

actuellement j'ai de gros soucis pour régler de grosses factures et un retard de loyer je risque l'expulsion

je ne perçois que 731 euro de retraite mon épouse est au chômage non indemnisé et nous avons encore deux ados à notre charge âgés respectivement de 17 et 14 ans.

au décès de mon père ma mère a eu une importante somme d'argent en usufruit ainsi que la maison

au vue de ma situation puis je demander une avance d'hoirie ou contracter un prêt auprès de ma mère qui refuse de m'aider
merci pour votre aide

Par **amajuris**, le **29/12/2012** à **11:59**

bjr,

la décision dépend de votre mère.

rien ne l'oblige à vous avancer l'argent de l'héritage de votre père ni à vous octroyer un prêt ni même à vous faire un don manuel qui serait la solution la plus simple.

avez-vous des frères et soeurs ?

cdt